

COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

Section JEUNES

La Commission se réunit tous les jeudis

De 15 h à 18 h

Tél. Direct : 04.94.08.60.44 – Portable : 06.71.58.42.69

Réunion du Jeudi 27 Février 2020

P.V. N° 27

Président : M. Guy BOUCHON

Délégué du C.D. : M. Jean Paul RUIZ

Secrétaire : M. Lucien MANGEMATIN

Présents : MM. Jean Claude ALEXIS – Bernard BIAVA - Jean LAGARRIGUE - Yvan MASSOLO – Albert ROBAA - Blaise SASSO

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations

- Traitement du courrier

- Modification d'horaires

- Traitement des feuilles de match

RAPPEL

Règlement de la Commission des activités sportives (ART 5)

Tout match remis ou à rejouer devra se dérouler à la première date disponible au calendrier établi au début de saison y compris en cas d'urgence, jours de fête ou vacances scolaire (sauf Noël et jour de l'an).

La Commission pourra accepter une autre date convenable avec les calendriers si accord écrit des deux Clubs.

MODIFICATIONS D'HORAIRE

LA CADIÈRE demande le report du match U 15 D 2 Poule A contre USAM du 29/02/2020 au 21/03/2020.

Vu accord écrit des deux Clubs, la Commission dit match à jouer le 21/03/2020.

L'USAM demande d'avancer le match U 14 D 2 Poule B contre le BEAUSSET 24/05/2020 au 16 ou 17/05/2020.

Vu accord écrit des deux Clubs, la Commission dit match à jouer le 17/05/2020.

ST MAXIMIN demande d'avancer le match U 16 D1 contre SAINT CYR du 08/03/2020 au 07/03/2020 à 16h30

Vu accord écrit des deux Clubs, la Commission dit match à jouer le 07/03/2020 à 16h30.

TOULON ELITE FUTSAL demande le report du match U14 D2 contre SAINT CYR du 01/03/2020 au 22/03/2020.

Vu accord écrit des deux Clubs, la Commission dit match à jouer le 22/03/2020.

DRAGUIGNAN demande le report du match U 14 D 1 contre BRIGNOLES du 01/03/2020 au 19/04/2020.
BRIGNOLES refusant également cette date, la Commission reporte ce match en attente d'une date des deux Clubs.

AMENDE FINANCIERE POUR MODIFICATION D'HORAIRE TARDIVE

Match U14 D2 poule A – TOULON ELITE FUTSAL / ST CYR du 01.03.2020 (56437.1)

Amende financière de 16 € à imputer à TOULON ELITE FUTSAL.

Match U14 D2 Poule B – CARQUEIRANNE LA CRAU / ST CYR du 29.02.2020 (56380.1)

Amende financière de 16 € à imputer à PLAN DE LA TOUR.

Match U15 D2 Poule A – TOULON USAM / LA CADIERE du 29.02.2020 (51008.2)

Amende financière de 16 € à imputer à LA CADIERE.

Match U18 D1 – SIX FOURS LE BRUSC / LORGUES du 29.02.2020 (53062.1)

Amende financière de 16 € à imputer à LORGUES.

MATCHS EN RETARD

A jouer le 29 FEVRIER 2020

CRITERIUM D 1

ST CYR - LES ARCS du 15 12 2019 (51592.1)

U18 D1

SIX FOURS LE BRUSC FC – LORGUES du 13 10 2019 (53062.1)

U17 D1

FREJUS /ST RAPHAEL - LA LONDE /BORMES du 05 01 2020 (51786.1)

U16 D2 Poule A

T HOTIPAL – ST ZACHARIE du 12 01 2020 (53157.1)

U16 D2 Poule B

LA LONDE/BORMES – LE MUY du 21 2 2019 (55800.2)

U14 D 2 poule B

CARQ/LA CRAU 3 - ST CYR 2 du 19 01 2020 (56380.1)

A jouer le 1ER MARS 2020

CRITERIUM D 1

STE MAXIME – RACING FC du 08 12 2019 (51587.1)

CRITERIUM D 2

ST ZACHARIE – GIENS du 19 01 2020 (52370.2)

PUGET/ARGENS 1 – GARDIA CLUB 2 du 09 02 2020 (52384.2)

U17 D2 poule B

CALLAS/CANTON – RAMATUELLE du 16 02 2020 (52624.1)

U16 D2 Poule B

VIDAUBAN - SOLLIES/FARLEDE du 13 10 2019 (55802.2)

U15 D2 poule A

SANARY – ST MANDRIER du 24 11 2019 (51023.1)

U15 D3

ESTEREL – FLASSANS du 08 12 2019 (53253.1)

DRAGUIGNAN – BELGENTIER du 13 10 2019 (53226.1)

A jouer le 21 MARS 2020

U18 D1

LE PRADET – FLAYOSC du 11 01 2020 (53107.1)

U16 D1

COGOLIN 1 – LORGUES du 02 02 2020 (52075.2)

U15 D2 poule A

USAM - LA CADIERE du 08 02 2020 (51008.2)

A jouer le 22 MARS 2020

U17 D2 poule A

ST MANDRIER – NANS du 09 02 2020 (52564.2)

U15 D2 poule C

LES ARCS – RAMATUELLE du 09 02 2020 (51101.2)

U15 à 8

PLAN DE LA TOUR – US VAL ISSOLE du 09 02 2020 (56691.2)

U14 D2 poule A

ELITE FUTSAL – ST CYR du 09 02 2020 (56437.2)

A jouer le 29 MARS 2020

U18 D1

LORGUES – ST CYR du 06 10 2019 (53057.1)

A jouer le 05 AVRIL 2020

U 18 D1

ST CYR – DRAGUIGNAN du 19 01 2020 (53108.1)

A jouer le 12 AVRIL 2020

CRITERIUM D 1

RACING FC – FC LA SEYNE du 24 11 2019 (51582.1)

U18 D1

SIX FOURS LE BRUSC FC – ST CYR du 12 01 2020 (53104.1)

U15 D3

ESTEREL – LA BAIE du 19 01 2020 (53270.1)

A jouer le 19 AVRIL 2020

CRITERIUM D 1

RACING FC – LES ARCS du 10 11 2019 (51568.1)

U18 D1

ST CYR – LORGUES du 26 01 2020 (53057.2)

DOSSIERS TRANSMIS A LA COMMISSION DE DISCIPLINE

WEED-END du 22 et 23.02.2020

U17 D1

LA LONDE / BORMES-USAM

U16 D2

TOURVES / LA LONDE-BORMES

CRITERIUM D 1

LE PRADET US 1 / LA LONDE BORMES 1

T.USAM 1 / STE MAXIME AS 1

DOSSIERS TRANSMIS A LA C. des STATUTS ET REGLEMENTS

U14 D2 poule B

PUGET ARGENS / ST CYR du 09.02.2020

CARQ-CRAU 3 / LA LONDE BORMES du 09.02.2020

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

2ème PARUTION - 1^{er} Rappel

(2^{ème} jeudi)

U 15 à 8

TOURVES / LES ARCS du 08.02.2020 (56690.2)

TOURVES / BESSE SPORTS du 12.01.2020 (56106.1)

3^{ème} PARUTION – 1^{er} Rappel

Transmis à la C.S.R.

U14 D2 poule B

PUGET ARGENS / ST CYR du 09.02.2020 (56389.1)

CARQ-CRAU 3 / LA LONDE-BORMES du 09.02.2020 (56590.1)

Prochaine réunion

Jeudi 5 Mars 2020

Le Président : Guy BOUCHON

Le Délégué du C.D. : Jean Paul RUIZ

Le Secrétaire : Lucien MANGEMATIN